

FOLIO 693

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 22 DECEMBRE 2025

PROCÈS -VERBAL VALANT COMPTE RENDU

Nombre de membres :

Afférents au Conseil : 27

En exercice : 27

Présents : 15

Votants : 17

Le vingt-deux décembre deux mille vingt-cinq à vingt heures quinze, une fois le quorum atteint, le Conseil Municipal de CESSY, régulièrement convoqué le seize décembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christophe BOUVIER, **Maire**.

Présents : M. SCHIAVONE Alexandre, Mme REVELLAT Patricia, M. LAROUR Pascal, Mme TEXIER Evelyne, Mme VIPREY Serenella, M. PRUDENTINO Vincent, Mme DE CHAIGNON Mélanie, **adjoints au Maire**.

Mme COTTRON Marie, Mme MAILLARD Monique, M. GAVAGGIO Emmanuel, M. BRODIER Romain, Mme DELOISON Cécile, M. COMMUNAL Jean-Paul, Mme M. GUILLAUMARD Xavier, **conseillers municipaux**.

Procurations :

Mme LIABAT-ESCARMENT Séverine donne procuration à M. LAROUR Pascal
M. MARIE Jean-Noël donne procuration à M. SCHIAVONE Alexandre

Absents /Excusés : M. DELLENBACH Christian, M. TARAN Cyril, M. DAVID Laurent, M. MORVAN Rodolphe, M. BONCOUR Philippe, Mme GIROD Célia, Mme MULLER Lauryne, MIRAILLET Chantal M. HERNIOLE Denis, Mme BURCKEL Mégane

Secrétaire de séance : Madame Cécile DELOISON

FOLIO 694

Le Quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h15, et remercie les membres présents.

Monsieur le Maire procède à la lecture des procurations et de l'ordre du jour et demande au Conseil Municipal de nommer un secrétaire de séance.

Après un appel à candidature, Madame Cécile DELOISON est désignée secrétaire de séance.

1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} Décembre 2025

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire demande aux membres de l'assemblée si le procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2025 appelle des observations.

**Après en avoir délibéré,
À l'unanimité des suffrages exprimés
Le Conseil Municipal,**

- **ADOPTE** le procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2025.

2 - Budget communal 2025 : décision modificative n° 2 – annule et remplace la délibération n°D CMC202512 084 du 1^{er} décembre 2025

Rapporteur : Monsieur Alexandre SCHIAVONE

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 25 novembre 2025,

Monsieur SCHIAVONE propose aux membres du conseil municipal d'effectuer les ajustements budgétaires suivants pour l'exercice 2025 :

- **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

RECETTES

	DM2	Budget total (BP+DM)
Chapitre 013 - atténuations de charges	+ 0.00 €	61 000.00 €

FOLIO 695

Chapitre 042 -Opérations d'ordre de transfert entre sections	+ 26 555.82 €	26 555.82 €
<ul style="list-style-type: none"> 777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice + 26 555.82 € 		
Chapitre 70 - produits des services, du domaine et ventes diverses	+ 0.00 €	853 895.22 €
Chapitre 73 – Impôts et taxes	+ 0.00 €	3 277 927.20 €
Chapitre 74 – dotations, subventions et participations	+ 0.00 €	2 432 364.93 €
Chapitre 75 – autres produits de gestion courante	+ 0.00 €	117 351.34 €
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES	+ 26 555.82 €	6 769 094.51 €

DÉPENSES

	DM2	Budget total (BP+DM)
Chapitre 011 - charges à caractère général	+ 0.00 €	1 738 658.44 €
Chapitre 012 - charges de personnel et frais assimilés	+ 0.00 €	3 618 314.94 €
Chapitre 014 - atténuations de produits	+ 0.00 €	312 421.00 €
Chapitre 65 – autres charges de gestion courante	+ 0.00 €	387 649.87 €
Chapitre 66 – charges financières	+ 0.00 €	150 195.06 €
Chapitre 67 – charges exceptionnelles	+ 0.00 €	10 039.64 €
Chapitre 023 - virement à la section d'investissement + 26 555.82 €	+ 26 555.82 €	167 923.53 €
Chapitre 042 – opérations d'ordre de transfert entre sections (dotations aux amortissements)	+ 0.00 €	383 892.03 €
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES	+ 26 555.82 €	6 769 094.51 €

Monsieur SCHIAVONE soumet au vote les ajustements budgétaires de la section de fonctionnement.

**Après en avoir délibéré,
à l'unanimité des suffrages exprimés
le Conseil Municipal,**

➤ Approuve les ajustements budgétaires de la section de fonctionnement

FOLIO 696

SECTION D'INVESTISSEMENT**RECETTES**

	DM2	Budget total (BP +DM)
Chapitre 10 – dotations, fonds divers et réserves (FCTVA-TA)	+ 0.00 €	500 000.00 €
Article 1068 – affectation excédent de fonctionnement 2024	+ 0.00 €	1 229 905.01 €
Chapitre 13- Subventions investissement	+ 0.00 €	1 028 235.77 €
Chapitre 16- Emprunts et dettes assimilées	+ 0.00 €	3 920 206.00 €
Chapitre 040- Opérations d'ordre de transfert entre sections (<i>amortissement</i>)	+ 0.00 €	383 892.03 €
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales (<i>Intégration rénovation vidoleit</i>)	+ 18 427.20 €	36 838.26 €
Chapitre 021-Virement section fonctionnement • <i>Finances : + 26 555.82</i>	+ 26 555.82 €	167 923.53 €
Chapitre 001 – Solde d'exécution positif reporté 2024	+ 0.00 €	2 119 030.23 €
Chapitre 024 – Produits de cession	+ 0.00 €	0.00 €
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES	+ 44 983.02 €	9 386 030.83 €

DÉPENSES

	DM2	Budget total (BP +DM)
Chapitre 10 – dotations, fonds divers et réserves	+ 0.00 €	0.00 €
Chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées	+ 0.00 €	501 171.54 €
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	+ 0.00 €	796 507.74 €
Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées	+ 0.00 €	28 074.70 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles <i>Opération 69 – Travaux de voies et réseaux</i> • 2151 : - 48 469.14 <i>Opération 100 – Administration mairie</i> • 21831 : - 15 000.00 • 21838 : + 15 000.00	- 48 469.14 €	4 483 509.02 €

FOLIO 697

Chapitre 23 - Immobilisations en cours <i>Opération 69 – Travaux de voies et réseaux</i> • 238 Avance : + 48 469.14	+ 48 469.14 €	3 325 560.65 €
Chapitre 27 – Autres immobilisations financières	+ 0.00 €	187 813.10 €
Chapitre 040 – Opérations ordre de transferts entre sections	+ 26 555.82 €	26 555.82 €
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales (Intégration rénovation vidolet)	+ 18 427.20 €	36 838.26 €
001 – Déficit antérieur reporté	0.00 €	0.00 €
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES	+ 44 983.02 €	9 386 030.83 €

Monsieur SCHIAVONE soumet au vote les ajustements budgétaires de la section d'investissement et demande à l'assemblée de dire que la présente délibération annule et remplace la délibération D_CMC202512_084 du 1^{er} décembre 2025

**Après en avoir délibéré,
à l'unanimité des suffrages exprimés
le Conseil Municipal,**

- **APPROUVE** les ajustements budgétaires de la section d'investissement et de fonctionnement tels que présentés ;
- **D'APPROUVER** la décision modificative n°2 du budget de la commune pour l'exercice 2025
- **DIT QUE** la présente délibération annule et remplace la délibération D_CMC202512_084 du 1^{er} décembre 2025

3 - Compte-rendu des actes passés en vertu de la délégation de compétences du 2 juin 2020

Rapporteur : Monsieur le Maire

Conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions prises en application de la délégation de compétences accordées par le conseil municipal en séance du 2 juin 2020.

Actes signés par Monsieur Alexandre SCHIAVONE, 1er adjoint dans le cadre des délégations de fonction et de signature accordées en date du 12 juin 2020

- Signature le 4 décembre 2025 d'un bon de commande pour l'achat de chèques BIMPLI (chèques déjeuner du personnel) pour un montant de 7 384,00 € TTC

FOLIO 698

- Signature le 21 novembre 2025 d'un devis pour l'achat de Champagne pour les vœux et les cadeaux de fin d'année pour un montant de 4 168,80 € HT soit un montant de 5 002,56 € TTC
- Signature le 21 novembre 2025 d'un devis la reprise de voirie et la pose de deux rampants plateau surélevés chemin de dessous les Murs pour un montant de 11 105,9 € HT soit un montant de 13 327,08 € TTC
- Signature le 14 novembre 2025 d'un devis pour le renouvellement de l'application informatique « Enfance » pour un montant de 4 225,00 € HT soit un montant de 5 070,00 € TTC
- Signature le 9 décembre 2025 d'un devis pour l'achat et la fourniture de chauffages par lustres radiants en complément pour l'église pour un montant de 11 932,00 € HT soit un montant de 14 318,40 € TTC

Vu la délibération en date du 2 juin 2020 ;

- **PREND ACTE** des actes passés en vertu de la délégation de compétences, cités ci-dessus.

Questions diverses

Personne ne souhaite prendre la parole, la séance est levée à 20h30

La date du prochain Conseil Municipal est fixée le lundi 2 février 2026.

La Secrétaire de Séance

Cécile DELOÏSON



Le Maire

Christophe BOUVIER